

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2024

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	20
De votants	23

L'an deux mille vingt quatre, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

Etai~~ent~~ présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes LIGI-USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

OBJET
N° 2024-4-13

AGAPE - Convention cadre
2024-2026

Excusés :

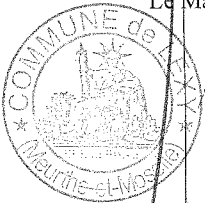
Mme RIQUET ayant donné pouvoir à Mme FERNANDEZ-AUBERTOT
M.CANON ayant donné pouvoir à M.SAUVLET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme FONDEUR

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 15 avril 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 26 mars 2024.

Le Maire,



Le Maire rappelle aux élus la délibération du Conseil Municipal du 29 Novembre 2021, par laquelle il a sollicité l'adhésion de la Commune de LEXY à l'AGAPE (l'Agence d'Urbanisme Lorraine Nord) ; cette demande a été acceptée lors de l'Assemblée Générale de l'AGAPE du 24 Mars 2022.

Il convient aujourd'hui d'approuver la convention cadre 2024-2026 ainsi que la convention financière pour l'exercice 2024.

Il précise que le montant de la participation 2024 à verser par la Commune de LEXY à l'AGAPE s'élèvera à 4 566 €.

Considérant les explications fournies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE et **AUTORISE** le Maire à signer la convention cadre 2024-2026 et la convention financière 2024 avec l'AGAPE

PRECISE que les crédits seront prévus au Budget

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



RECU EN PREFECTURE
Le Maire,
le 15/04/2024

Application agréée e.legalite.com